



Formulaire de demande - Politique de remboursement de produits d'hygiène durables

Subvention demandée Couches lavables pour bébés (jusqu'à 50% de la facture)
 Produits menstruels réutilisables (achat minimal de 20\$ avant les taxes)

Montant à rembourser, d'un maximum de 100\$, en vertu de la politique en vigueur.

Délai maximum de 12 mois suivant la date d'achat.

Documents requis :

- Preuve de résidence :
 - Permis de conduire
 - Relevé de compte de taxes municipales ou scolaires de l'année en cours
 - Relevé de compte de services publics (services de télécommunications, électricité, gaz, câblodistribution, etc.) récent (trois mois ou moins)
 - Bail pour l'année en cours
- Preuve d'achat contenant le nom et les coordonnées du commerce, la date d'acquisition, la description des produits et le montant payé.
- Pour la subvention des couches lavables, la preuve de naissance (l'enfant doit avoir moins de 2 ans)

Présenter le formulaire complété et les documents à l'accueil de l'hôtel de ville, au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, durant les heures d'ouverture ou transmettre par courriel au accueil@vdsa.ca

Identification du demandeur

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	Sainte-Adèle (Québec)
Code postal :	
Téléphone (résidence) :	
Adresse courriel :	

Information concernant la subvention pour les produits menstruels réutilisables

La demande est faite : Pour moi-même
 Pour une autre personne à titre de parent ou de tuteur (inscrire prénom et nom de la personne pour laquelle la demande est faite) :

Attestation du demandeur

Je certifie que les renseignements donnés ci-dessus sont vrais et complets. Toute personne qui fournit des renseignements faux ou incorrects perdra le bénéfice de la subvention et devra rembourser celle-ci.

Signature du demandeur :	
Date :	

Accusé de réception

Par :	
Date :	

Autorisation de paiement - direction du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Par :	
Date :	